14,000 minots d'avoine, 1,000 minots d'orge, 11,000 de pommes de térre, 5,000 de pois, 215 de seigle, et 250 de maîs. On comptoit 995 chevaux, 750 bœufs, 1.600 vaches, 5,500 moutons, et 2,000 cochons. Le village des Abénakis renfermait quarante maisons de bois, un peu de culture de pommes de terres et de maīs; quelques élevages de poules et de cochons. La chasse était éloignée; la pêche assez proche ct fructueuse. Il y a une église, un presbytère, un missionnaire résidant et un interprète. Ces Abénakis possèdent 8,150 acres de terre dans le township de Durham.

C'est en 1842-44, que Jonatham Wurtele, seigneur de la rivière David, acheta de Marie-Anne Prouix, femme de François Legendre, la seigneurie de Lussaudière. Leurs enfants vendirent au même Wurtele leurs droits sur onze-douzième de la seigneurie de Saint-François.

En 1845, un état soumis au parlement montre que les Sauvages de Saint-François étaient au nombre de trois cent cinquante-trois, soit une cinquantaine de plus que en 1814, ce qui est à peu près le même chiffre que en 1827. Sur cinq cents arpents réservés pour la culture, ils n'en utilisent que deux cents. Les 8,900 acres qu'ils possèdent dans le township Durham ont été accordés, en 1805, en franc et commun soccage, à dix-sept chefs de famille.

Au sujet de l'église qui fut bénie en 1849, il y eut beaucoup de difficultés dans la paroisse, par suite de la décision prise d'abandonner la vieille église et surtout du choix du nouveau site au village actuel de St-François. Les habitants du bas de la paroisse voulaient naturellement conserver l'église où elle était et ceux du côté de Pierreville objectaient au nouveau site à cause de l'incommodité et de la difficulté de traverser la rivière pour se rendre à l'église. Ceux d'en bas étaient des intransigeants qui firent des procès et dés contestations jusque devant le parlement. Ceux d'en haut, du côté de Pierreville, étaient plus conciliants, et, en désespoir de cause, pétitionnèrent l'autorité pour obtenir une division de paroisse dont la rivière formerait les limites. L'autorité diocésaine de Québec n'en céda pas d'une semelle; il fallut en passer par la décision première, et bâtir tous ensemble l'église de St-François. Cependant il y avait à peine quatre ans qu'on y célébrait la messe que Mgr Thomas Cooke, évêque du diocèse nouvellement érigé des Trois-Rivières, voyant l'évidente nécessité de cette division la décréta proprio motu en érigeant la nouvelle paroisse dé St-Thomas de Pierreville, qui fut la première paroisse créée sous son épiscopat, si ma mémoire est fidèle-et de là le choix de St-Thomas comme patron titulaire de la nouvelle église. Heureusement que M. le curé Maurault qui était alors curé de St-François et qui opta pour la nouvelle cure, trouva moyen, en homme entreprenant et d'affaire qu'il était, de construire l'église de Pierreville et de la doter richement de